

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/05/2020

Présents : Jean-Marie LAVAL - Michel TREMOULET - Michel PERRY- Mathias LUCAS - Marc BAUDOIN- Benjamin DUCLAUD - Serge DOUMERC - Benjamin LAPORTE -

Catherine DELSALLE- Nicole MAROUSSIE- Ineke BERBEE

Absents procurations:

Absent excusé :

1* Comptes Administratifs 2019 :

Multiple rural : le résultat de l'exercice s'élève à + 4795.96 €

Ce résultat est marqué par une exonération de loyer durant 6 mois (démarrage de l'association) et l'apport d'une aide de 4 000 € du budget principal. L'excédent à reporter sur le BP 2020 s'élève à 457 €

Vote à l'unanimité

Budget communal : le résultat de l'exercice s'élève à 41 996 € 98 . On note une certaine stabilité tant au niveau des dépenses que des recettes

Le maire présente un bilan sur les 3 dernières années

DEPENSES	2017	2018	2019
Charges à caractère général	32455	36307	41331
Charges personnel	30972	22235	15382
Atténuation produits	22435	19696	19809
Autres charges de gestion	30449	28461	35758
Charges exceptionnelles			4000
TOTAL	116 341	107 650	117 076

Principales recettes	2017	2017	2019	Prévisions 2020
Taxe foncière	49200	50903	53202	52470
Dotation forfaitaire	44915	44944	47665	49913
Dotation solidarité Rurale	11104	11502	11586	11669
Dotation Elus Locaux	2962	2972	3030	6066
Revenus immeubles	8015	8205	10255	10000
Droits mutation	16034	17015	18490	12000

Les investissements de l'année

Restauration des logements : mandats émis	62 244 €
Allée cimetière Gaumier : mandats émis	2 352 €
Eclairage public Gaumier Restes à réaliser	8 442 €
Etude aménagement bourg : mandats émis	1 602 €
Bâches incendies : mandats émis	17 052 € 10

Le reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2020 s'élève à + 84 079 € 83

Vote à l'unanimité

2* Budgets primitifs 2020

Le Maire présente le budget 2020 qui est un budget prévisionnel, il n'intègre pas l'aménagement du bourg (2021 ou DM à venir)

Il est caractérisé par une certaine stabilité avec augmentation de la contribution pour les écoles

(11 000 €)

Maintien d'une aide au budget multiple de 3000 €

Fonds de concours voirie 10 000 €

Les investissements prévus TTC :

Logements :	7 941 €
Etude aménagement du bourg	6 870 €
Adressage	11 300 € Subvention à venir
Mise en place des poubelles	5 000 €

Le Maire propose dans le cadre de ce budget le maintien du taux des taxes

Subventions aux associations :

AFP	150 €
APAJH	75 €
Amicale laïque St Martial	50 €
Asso Vins de Domme	300 €
Comité d'animation	2 000 €
Asso Ferme des rescapés	100 €
Société de chasse	1 000 €
Collège et lycée divers voyages	250 €

Le conseil souhaite revaloriser la subvention à l'asso La Ferme des Rescapés et la porter à 200 €

Le conseil vote à l'unanimité l'ensemble de ce budget primitif

3* Organigramme et délégations (ci-joint)

Suite au dernier conseil municipal et après discussion l'organigramme et les différentes désignations sont validés à l'unanimité par le conseil.

4* Délibération concernant la délégation générale au Maire : votée à l'unanimité

5* Organisation de la vie communale : Dès à présent les conseils municipaux se tiendront tous les 3^{ème} lundi du mois

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23 h 30